



COMPTE-RENDU

Paris, le 25 octobre 2022

GT LOGEMENT - 19 octobre 2022

Présents : Anne Florentin, Johann Laurency et Grégory Leduc

Ce groupe de travail s'inscrit dans le cadre des réunions de concertation sur le thème des politiques sociales et fait suite à la mission ECOLAN pour améliorer l'accès au logement des fonctionnaires de l'Etat et pour une politique interministérielle du logement des agents publics.

Pour rappel, les 4 thèmes des réunions de concertation : égalité professionnelle, diversité et engagements – les politiques sociales – la prévention et conditions de santé au travail – organisation et environnement de travail.

Pour FO, améliorer l'accès au logement des agents des 3 versants de la Fonction publique est un sujet central et un enjeu dans le cadre de l'accès à l'emploi public, dans un contexte tendu de l'offre de logements et de forte inflation impactant le pouvoir d'achat. En effet, l'ensemble des agents, quel que soit leur statut et leur catégorie sont confrontés à des difficultés d'accès au logement, qui se sont accentuées dans le contexte de crise sanitaire, énergétique, et d'inflation galopante...

La question centrale de l'accès au logement des agents de la FP concerne avant tout le niveau de participation, d'investissement et de soutien de l'employeur public que ce soit au niveau du logement social, des dispositifs d'accompagnement pour accéder aux logements durant les différents moments du parcours professionnel de tous les agents, et ceci quel que soit leur statut ou catégorie.

Pour FO, favoriser l'accès au logement social nécessite un investissement fort pour développer des réservations de logements sociaux, sur l'ensemble du territoire et en outre-mer. De plus, ces logements sociaux doivent faciliter l'adéquation vie professionnelle et vie personnelle familiale.

Pour répondre aux besoins des agents n'ayant pas accès au logement social, et en difficultés pour accéder au parc locatif (ex : sortie d'écoles, mutations, célibataires géographiques), pour FO, l'accès au logement intermédiaire doit être fortement développé ; cela nécessite également une évolution des cautionnements locatifs existants, tant au niveau des seuils que des critères d'accès pour en bénéficier.

L'accompagnement des agents doit être fait par leur action sociale de rattachement et par l'action sociale interministérielle, et tout particulièrement dans l'accompagnement des mutations volontaires. Les dispositifs temporaires de logement peuvent être une réponse adaptée lors du parcours professionnel, et ne peuvent qu'être soutenus, développés et adaptés au contexte local (colocation, cohabitation intergénérationnelle, meublés individuels ou familiaux...).

Pour FO, l'accès aux logements locatifs est la priorité. Quant à l'aide à l'accès à la propriété, celle -ci viendra dans un second temps car pour FO, l'urgence est que l'employeur public doit assumer rapidement et en premier lieu, sa participation et son soutien aux logements locatifs de tous les agents actifs et retraités.

Pour FO, l'attractivité de la Fonction publique passe par une politique volontariste forte de l'employeur public à investir et à développer des dispositifs d'accompagnement concernant le logement ; mais avant tout, pour FO, l'attractivité passe par une vraie politique salariale permettant à tous d'assumer le paiement de son logement.